



## EN BREF

## ◆ TOURNAI

## Avec violences

Dimanche, vers 17 h 30, un vol avec violences a été commis dans une habitation de la place Saint-Pierre, à Tournai.

## Aux Couleurs des thés

Durant le week-end, un vol par effraction a été commis dans le magasin « Les couleurs des thés », rue Royale, à Tournai. Les malfaiteurs ont fait main basse sur la caisse enregistreuse et divers objets.

## Vol sur un chantier

Lundi, un vol de sept boîtiers électriques a été constaté sur un chantier de la rue Madame, à Tournai.

## ◆ KAIN

## Elle crie et met en fuite le voleur

Mardi, vers 3 h 25, un voleur s'est introduit par effraction dans une habitation de l'avenue des Alliés, à Kain. Après avoir tenté de forcer plusieurs volets et fenêtres, il est finalement parvenu à ses fins en escaladant un balcon et en fracturant la fenêtre d'une chambre située à l'arrière. Sur place, il a fouillé plusieurs pièces à l'étage et au rez-de-chaussée mais a aussitôt pris la fuite quand il a entendu l'occupante crier. Celle-ci avait été réveillée par le bruit.

## BERNISSART

## Sans médicaments, elle « disjoncte »

## Une quadragénaire

risque 10 mois de prison pour s'être violemment emportée face à la petite amie de son ex-compagnon et à la police.

Dépressive depuis ses 26 ans, une dame âgée de 48 ans s'est emportée le soir du 23 juillet 2018. Elle est accusée de vol, de violation de domicile, de blessures et coups volontaires et d'avoir endommagé un bien immobilier. Le tout contre la petite amie de son ex-compagnon.

Face à la présidente du tribunal correctionnel, la maman d'un fils de douze ans s'est expliquée : « Je préparais la rentrée scolaire de mon fils. Comme je n'ai pas beaucoup de budget, j'ai décidé de passer au-dessus de mon traitement. Ce soir-là, j'ai eu une discussion avec le papa de mon fils à propos d'une relation intime qu'il a avec cette dame. J'ai demandé à mon ex-compagnon de m'y conduire pour connaître les raisons de cette relation. J'ai essayé de discuter avec elle. Cela a mal tourné. »

La prévenue lui aurait tiré



Le fait d'arrêter de prendre des médicaments peut-il conduire à poser des gestes irrationnels ?

tente pour leur enfant.

## À cause de l'arrêt de la médication ?

« Cela démontre un irrespect de l'autorité policière et un sentiment de toute puissance de la prévenue. Je réquiers une peine de 10 mois d'emprisonnement », sollicite le substitut du procureur du roi.

Cet éternement serait le résultat de l'arrêt du traitement contre la dépression que suit la prévenue.

« Ma cliente regrette ce qu'elle a fait. Elle en a honte, remarque l'avocat de la défense.

La notice des médicaments qu'elle prend indique clairement que lorsqu'on n'arrête le traitement, on peut observer une grande anxiété, de l'irritabilité, de l'animosité. »

Ce serait donc la discussion houleuse que la prévenue a eue avec son ex-compagnon qui l'aurait fait « disjoncter ».

« Je sais que c'était une énorme bêtise et qu'il ne fallait pas réagir comme cela avec une personne qui n'en vaut pas la peine, confesse la dame en incapacité de travail pour cause d'une invalidité à 66 % depuis ses 45 ans.

Je ne savais pas que ça pouvait faire ça si j'arrêtais mes médicaments du jour au lendemain. » Jugement le 22 octobre. ■ E.S.

les cheveux, l'aurait jetée à terre et rouée de coups.

Des touffes de cheveux ont d'ailleurs été trouvées au sein de l'habitation.

La maman serait repartie avec le téléphone pour trouver des preuves de cette relation.

« Le lendemain matin, la po-

lice est venue chez moi. Je savais bien pourquoi ça allait être. J'ai pris le téléphone que je n'ai même pas pu ouvrir et je l'ai claqué à terre face aux policiers », explique celle qui s'est séparée de son compagnon il y a trois ans et demi mais conserve, tout de même avec celui-ci, une bonne en-

## MONS

## 22 voleurs de cargaisons arrêtés

Une enquête de longue haleine menée par la police judiciaire fédérale (PJF) de Mons-Tournai depuis fin 2016 a conduit à une opération d'envergure menée les 24 et 26 septembre 2018. Le dossier concerne des épidémies de vols de cargaison dans les camions en stationnement le long de nos autoroutes. Plusieurs perquisitions ont été menées. Vingt-deux personnes ont été interpellées, a indiqué mercredi le procureur du Roi du Mons, Christian Henry.

L'enquête visait une organisation criminelle algérienne composée de résidents et de clandestins temporaires commandités pour faire partie des équipes nocturnes. Cette organisation était implantée dans la région carolorégienne, à Charleroi, Marchienne-au-Pont, Montignies-sur-Sambre, Marcinelle, Gosselies, Jumet et à Fleurus.

« L'organisation criminelle stockait son butin dans des boxes de garage loués sous de fausses iden-



Les voleurs opéraient sur les aires d'autoroute et emportaient le contenu de camions.

tités ou via des complices. Les marchandises volées étaient ensuite revendues à des receleurs ou dans certains commerces. »

Quinze perquisitions ont été effectuées à différentes adresses ainsi que cinq dans des boxes d'entreposage du butin. Vingt-deux personnes ont été

interpellées, dont trois clandestins. Une des personnes interpellées était déjà détenue pour une autre cause, huit autres ont été inculpées et placées sous mandat d'arrêt. Un individu a été inculpé et remis en liberté, jusqu'à présent, sous condition.

Les policiers ont mis la main sur sept véhicules de l'organisation et deux autres véhicules volés. Un pistolet 9 mm, un riot-gun à canon scié et un revolver Smith & Wesson de calibre 32 ont été saisis, ainsi que 7 à 8 m3 de marchandises volées: des aspirateurs de luxe, ventilateurs, combinaisons néoprène, caisses de champagne, parfums, shampoings, langes. Les policiers ont également mis la main sur du cannabis, 3 770 €, ainsi que sur divers documents et faux passeports et des dizaines de GSM.

Selon le parquet, entre 150 et 200 faits sont actuellement élucidés, dont la majorité sur l'arrondissement du Hainaut et sur la dorsale wallonne (E19/E42). ■

RUE DU CURÉ - 29 SEPTEMBRE 2018 - RUE DU BURG

14h00 23h00

PAPOTE AU VILLAGE

LA GRANDE BOUCLE

cinéma

jeux

salon de thé au potager

vide-dressing

papote-bar

photos anciennes

animations

musique

intervallages

Événement gratuit à Antoing  
00 32 69 44 68 00  
Tout le programme sur la page FB  
du Foyer socioculturel d'Antoing

tavenir.net

## TOURNAI

## Pas un balle pour le stand de tir

Le gouvernement fédéral n'accordera pas de subvention pour le nouveau stand de tir de la



## TOURNAI

## 72 000 € pour l'aire d'accueil des motor-home

Le ministre wallon en charge du Tourisme, René Collin, a annoncé que la Région wallonne avait octroyé une subvention de 72 000 € à la Ville de



police locale. Déception du bourgmestre ff de Tournai.

• Vincent DUBOIS

Dans une question parlementaire adressée au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur chargé de la Régie des bâtiments, Jan Jambon, le député-bourgmestre ff de Tournai, Paul-Olivier Delannoy, s'inquiète de l'absence de soutien financier de la part du gouvernement fédéral envers les stands de tir fréquentés par des policiers. Et plus particulièrement à Tournai où une nouvelle infrastructure de ce type stand sera intégrée dans le nouveau commissariat « des Bastions ».

« Au niveau des polices locales, le nombre d'entraînements est limité à cause des infrastructures en nombre insuffisant. Certaines zones optent d'ailleurs pour des entraînements dans des stands privés qui, pour certains, ne présentent pas les normes d'entraînement exigées pour le tir policier, précise Paul-Olivier Delannoy. Monsieur le ministre, dans un contexte où les interventions des policiers sont de plus en plus complexes, il est nécessaire de remédier à cette situation. Quels moyens sont-ils dégagés par le fédéral pour permettre aux zones de police de pouvoir s'entraîner au tir



Photo: News

Si les zones de police veulent se payer un stand de tir, ce sera sur leurs propres deniers...

de façon correcte ? Dans le cadre de la construction du nouveau commissariat de police de Tournai et considérant qu'un stand de tir y sera réalisé, pourriez-vous me dire si le fédéral compte mettre des moyens pour le financement de ce stand ? »

La réponse de Jan Jambon est claire : « Il revient aux zones de police d'assurer l'entraînement de leurs membres du personnel dans les conditions les plus optimales, explique le ministre. Aucun financement spécifique en la matière n'est prévu par le fédéral pour les zones de police. Étant donné cette compétence et responsabilité locales, les zones de police locale sont libres d'établir leur budget pluriannuel en fonction des objectifs qu'elles se fixent. La finalité des crédits liés à la dotation

que le fédéral met à leur disposition relève de la responsabilité intégrale des autorités locales.

Cela étant, lorsqu'il est possible d'identifier des synergies éventuelles entre la police fédérale et une ou plusieurs zones de police pour ce qui est de l'utilisation de stands de tir, la démarche est à encourager. Cela peut aller dans un sens lorsque la police fédérale met une capacité excédentaire de stands de tir à disposition des zones de police, comme dans l'autre, lorsqu'une zone de police en met une à disposition de la police fédérale ou d'autres zones de police. La dotation mise à disposition par le fédéral est déterminée et ne varie pas en fonction des projets des zones de police. Les autorités de la ville de Tournai auront certainement pris cette donnée en compte dans le ca-

dre de l'aménagement du nouveau commissariat. »

Écrire que le député-bourgmestre tournaisien est déçu est un euphémisme. D'où, sa conclusion à l'adresse du ministre : « Quand la zone de police construit un nouveau commissariat, il est intelligent de sa part de répondre à ce besoin spécifique (NDLR : de s'entraîner au tir dans des conditions optimales) et important. J'aurais pu espérer que le fédéral nous encourage. À la limite, on aurait pu dire qu'on ne le faisait pas ; dans ce cas, il aurait fallu que les policiers continuent à fréquenter des stands qui ne sont pas appropriés. On utilise beaucoup de voitures pour se rendre dans ces stands. Je trouve que vous auriez pu être pragmatique. Vous n'avez habitué à mieux... »

## GRANDMETZ

# Dépôt sauvage près de la N60 : l'amende peut être (très) salée

Comme nous le relations dans une précédente édition, un important dépôt sauvage – principalement des débris de toiture – a été observé à Grandmetz, le long d'une petite route bordant la N60.

Alors que la police mène l'enquête pour tenter de trouver le responsable, le bourgmestre Christian Brotcorne est revenu sur cet acte scandaleux après une intervention de Rudy Remy (MR) au conseil communal.

« C'est quand même fou d'en arriver à cette situation à l'époque où l'on vit. Il faut croire que certaines personnes sont de manière définitive et récurrente insensibles à toute forme de civisme. »



En attendant l'évacuation des déchets, la zone de police mène l'enquête afin de retrouver l'auteur de cet acte scandaleux.

### À la recherche d'indices

L'auteur, si les autorités parviennent à l'identifier, risque

une amende très salée. Le maître cite d'ailleurs un cas similaire, mais de moindre

ampleur, constaté il y a peu sur un chemin de remembrement.

« Un citoyen avait pu photographier la scène et comme le responsable avait perdu la pelle avec laquelle il avait déversé sa remorque, on a pu remonter jusqu'à lui. Avec à la clé une amende administrative de 450 €. »

Notons que la voirie sur laquelle des restes de toitures ont été jetés à Grandmetz a déjà été le théâtre de plusieurs dépôts clandestins.

Mais aucun d'entre eux n'était de l'ampleur de celui constaté le week-end dernier. « L'équivalent d'un chargement de camion », précisait le premier magistrat. ■

P.-I.C.

Tournai afin d'améliorer les aménagements existants de l'aire d'accueil pour motorhome, située à la Plaine des Manœuvres. Le chantier est estimé à 120 000 €.

Le chantier permettra de rafraîchir les mobiliers actuels, de reconfigurer la halte de nuit existante et ses abords et de sécuriser le site par une nouvelle signalétique.

« Le développement d'aires d'accueil pour camping-car et leur promotion contribue à renforcer l'attractivité touristique de la Wallonie. L'adaptation d'une offre et de services de qualité est indispensable pour capter ce segment d'une clientèle en plein essor tout en s'assurant d'apporter une réponse environnementale adaptée (protection des paysages, prévention des pollutions, etc.) dans une approche concertée avec les communes, les campings et les autres acteurs touristiques », a déclaré le ministre dans un communiqué de presse. ■

## WALLONIE PICARDE

### Tous les recyparcs fermés le 27 septembre

Les 22 recyparcs de Wallonie picarde et les 4 recyparcs du Sud-Hainaut seront fermés le jeudi 27 septembre (Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles). Ils seront à nouveau accessibles dès le vendredi 28 septembre aux heures d'ouverture habituelles. Pour rappel, il est demandé aux usagers de se présenter au recyparc au plus tard 15 minutes avant la fermeture. ■

## EN BREF

### ◆ BLANDAIN

#### Caisse volée au Noir pignon

Lundi, vers 2 h 50, des voleurs se sont introduits par effraction dans l'établissement le Noir pignon, situé sur la frontière, à Blandain. Ils ont escaladé la grille du parking et démonté un châssis pour arriver à l'intérieur. Là, ils ont dérobé la caisse de l'établissement avant de reprendre le chemin inverse. Ils ont utilisé un tabouret trouvé dans le café pour escalader la grille dans l'autre sens.